

50 techniciens ont reçu leurs certificats de formation

La salle de conférence de l'Ambassade du Burkina Faso au Mali a servi de cadre le vendredi 5 octobre 2012 pour la cérémonie de remise des 50 certificats de formation de la première promotion des membres de la coopérative. C'était placé sous la présidence d'Abdoulaye Pona, président de la chambre des Mines du Mali, en présence de la princesse Abzeïta Djigma, PDG de la Société Abzé Solar S.A, de Sanné Mohamed Topan, Ambassadeur du Burkina Faso au Mali ; du parrain de la promotion, Pr Makan Moussa Sissoko, directeur général de l'Anpe ; de Dr Anton Martens, directeur de ladite société et de nombreuses autres personnalités.

Après quatre semaines de formation, les 50 techniciens méritants ont reçu leurs certificats de formation. La Présidente directrice générale de la Société Abzé Solar S.A, Princesse Abzeïta Djigma, après avoir présenté sa société, a indiqué que les bénéficiaires ont travaillé avec courage et assiduité ce qui leur permettra d'être des maîtres formateurs dans l'avenir. A l'en croire, ils étaient généreux chaque jour au travail. « Notre objectif est de transférer la technologie et la connaissance. Je suis princesse Mossi donc je suis très contente de partager cela avec mes frères maliens surtout qu'il n'y'a pas de frontières maintenant dans l'espace de l'Union économique monétaire ouest africaine (Uemoa). Notre force, c'est l'Afrique. Nous avons nos valeurs. La technologie est innovante mais la qualité fait la différence », a-t-elle dit. Pr Makan Moussa Sissoko, directeur général de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE), s'est dit heureux d'être le parrain de la première promotion des membres de la coopérative en

constitution Coopelec. Pour lui, le système international s'est rendu compte que la base du développement se fera avec la mise en œuvre des coopératives. A son avis, rien ne peut être réussi gratuitement. A cet effet, il a invité les premiers coopérateurs à persévérer car c'est sur eux que repose la base de l'opération. « L'objectif est de créer 1000 coopératives sur toutes l'étendue du territoire malien. Aucun pays ne peut se développer sans assurer son indépendance énergétique. Il est intéressant pour les pays du sahel de développer le volet énergie renouvelable, le volet énergie solaire », a-t-il martelé. Il a rendu hommage à la ténacité et la perspicacité de la Société Abzé Solar S.A. L'époux de la Princesse, Dr Anton Martens, directeur de ladite société a signalé que les lauréats ont été formés en qualité de technicien de haut niveau. Il y aura d'autres formations dans le futur, a-t-il dit. L'Ambassadeur du Burkina Faso au Mali, SEM Sanné Mohamed Topan, a remercié la société AbzéSolar pour leur objectif noble au Mali. Selon lui, cette

société a contribué à la réduction des factures. « Nous avons ressenti des délestages, si nous arrivons à souhait à promouvoir l'énergie solaire, nous allons beaucoup économiser. La société a été lancée au Mali le 30 janvier 2012 et dès lors, elle a fait des travaux remarquables », a dit l'ambassadeur Topan. Il a rendu hommage au parrain Makan Moussa Sissoko qui, selon lui, est un homme rigoureux. Il a souhaité une bonne carrière aux 50 récipiendaires. Le président de la chambre des Mines du Mali, Abdoulaye Pona, a fait savoir que l'énergie est très importante au Mali et dans le monde car c'est une denrée rare. Il a souligné qu'une grande œuvre vient d'être mise à la disposition du peuple malien. Abdoulaye Pona a rassuré les 50 techniciens qu'ils ont fait le bon choix. Au cours de cette cérémonie, il y a eu la remise des certificats aux 50 certifiés, la démonstration de montage du chauffe eau solaire par quatre techniciens en 10 minutes avec une durée de vie de 15 ans.

Aguibou Sogodogo

Republican 8/10/2012